

# L'Europe est à vous

Vivre, se former et travailler  
dans le pays de son choix



Cette publication est éditée dans toutes les langues officielles de l'Union européenne: allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais et suédois.

Commission européenne  
Direction générale de la presse et de la communication  
Publications  
B-1049 Bruxelles

Manuscrit terminé en août 2003

Couverture: Ascii

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2003

ISBN 92-894-5951-4

© Communautés européennes, 2003  
Reproduction autorisée

*Printed in Belgium*

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE

# L'Europe est à vous

Vivre, se former et travailler  
dans le pays de son choix



# Sommaire

L'Union européenne: un espace ouvert qui offre à chacun des possibilités illimitées	3
Des informations et des conseils à portée de main	5
De nouveaux horizons pour étudier et se former	7
Trouver un emploi: des débouchés à l'échelle du continent	17
La recherche: pensez européen	20
Saisissez votre chance!	22

# L'Union européenne: un espace ouvert qui offre à chacun des possibilités illimitées

Depuis le début des années 90, l'Union européenne (UE) est un espace totalement ouvert où les personnes, les biens, les services et les capitaux peuvent circuler en toute liberté, ou presque. Chaque citoyen de l'UE, quel que soit son âge, a le droit de voyager, de vivre, de travailler, d'étudier et de prendre sa retraite dans n'importe quel État membre. Les possibilités sont infinies!

Cette brochure vous renseigne sur ces possibilités. Elle vous encourage à réfléchir sérieusement aux avantages, personnels et autres, qu'il y a à vivre, à se former ou à travailler dans un autre État membre de l'UE.

Même si cette brochure est avant tout destinée aux citoyens de l'UE, certains des programmes qu'elle décrit sont ouverts aux citoyens d'autres pays européens. Les citoyens des nouveaux États membres (qui adhèrent à l'UE en 2004) pourront eux aussi tirer pleinement parti de ces possibilités, dans certains cas au terme d'une période transitoire.

## *Avantages personnels*

Il ne vient pas à l'idée de la plupart d'entre nous d'aller étudier ou travailler dans un autre pays. Dans le cas contraire, nous imaginons toutes sortes d'obstacles et baissons les bras.

Aller étudier ou travailler à l'étranger peut pourtant apporter beaucoup de choses: un environnement entièrement nouveau, de nouveaux horizons personnels, un contact quotidien avec une culture différente, l'occasion

idéale d'apprendre une nouvelle langue, ainsi que la chance de travailler ou d'étudier avec des personnes venant d'horizons différents, d'échanger des idées et de comparer ses expériences.

En outre, les employeurs sont de plus en plus à la recherche de personnes possédant des expériences professionnelles variées. Avoir étudié ou travaillé à l'étranger est un plus sur un CV, qui devient ainsi plus intéressant aux yeux d'éventuels employeurs.

Ce n'est un mystère pour personne: si vous le souhaitez, l'Europe peut changer votre vie.

## *Mobilité = compétitivité*

En juin 2000, les chefs d'État ou de gouvernement des 15 États membres de l'UE se sont engagés à faire de l'Union la société fondée sur la connaissance la plus compétitive au monde d'ici à 2010. Pour concrétiser cet engagement, l'UE a mis en place une série d'initiatives visant à encourager les citoyens à se déplacer dans l'UE pour tirer le meilleur parti des possibilités qui s'offrent à eux en matière d'études, de travail, de formation et de modes de vie. Une des clés de la compétitivité est de faire en sorte que les personnes qualifiées aillent travailler là où les emplois se trouvent. L'Europe a besoin de citoyens mobiles!

### *Un chemin tout tracé*

Personne ne veut s'engager à séjourner longtemps dans un autre pays sans connaître les réponses aux questions clés suivantes:

- Mes qualifications seront-elles reconnues dans un autre État membre de l'UE?
- Dans quelle mesure puis-je bénéficier des services sociaux d'un autre État membre?
- Comment mes droits sont-ils garantis?
- Où mes enfants pourront-ils aller à l'école?

En fait, durant les dix dernières années, l'Union européenne a adopté de nombreuses mesures pour supprimer ces obstacles, défrichant ainsi le terrain pour tous les candidats au voyage. Cette brochure vous renvoie à des sources d'information plus détaillées pour vous aider à circuler en Europe.

### *«Votre Europe» à votre service*

La Commission européenne a mis en place un portail internet intitulé «Votre Europe» (**europa.eu.int/youreurope**). Ce guichet unique fournit des informations et des conseils en ligne aux personnes désireuses de vivre, de travailler et de se former en Europe. Vous y trouverez des liens vers tous les sites et portails mentionnés dans la présente brochure.

### *Europe Direct*

Pour toute information sur l'Union européenne, composez le numéro gratuit **00 800 6 7 8 9 10 11**, depuis les 15 États membres de l'UE. Un opérateur qui parle votre langue répondra à vos questions. Ce service est également disponible en ligne à l'adresse suivante: **<http://europa.eu.int/europedirect/>**.

*Le chemin est tout tracé,  
changez d'horizon!*



# Des informations et des conseils à portée de main

En tant que citoyen de l'UE, vous avez le droit de résider et de travailler dans n'importe quel État membre. Toutefois, en préparant votre déménagement à l'étranger, vous vous poserez inévitablement toute une série de questions pratiques. Où habiter? Quid des établissements scolaires et des services de garde d'enfants? Puis-je m'installer dans un autre pays sans offre d'emploi? Mes qualifications seront-elles reconnues? Comment obtenir un permis de séjour et de travail? Mon permis de conduire est-il valable dans d'autres pays? Est-ce que je bénéficie des mêmes droits en matière de santé et de sécurité sociale que dans mon pays d'origine? Quelle est ma situation fiscale si je travaille dans un autre État membre de l'UE? Comment ma retraite sera-t-elle payée? Etc.

Dans le passé, la recherche de toutes ces informations pouvait exiger un temps considérable, pour des résultats parfois décevants. Ce n'est plus le cas. La Commission européenne et les administrations des États membres ont travaillé d'arrache-pied pour mettre à votre disposition des guides et des fiches actualisées sur tous ces thèmes et bien d'autres encore.

## Réponses à vos questions

Toutes ces sources d'information sont désormais disponibles en ligne, via le portail internet «Votre Europe» ([europa.eu.int/youreurope](http://europa.eu.int/youreurope)).

En le visitant, vous trouverez des liens vers toutes les informations dont vous avez besoin. Vous trouverez des renseignements très détaillés sur toutes les

questions qui vous intéressent, des régimes fiscaux et de sécurité sociale à des conseils pratiques pour choisir une école, louer un logement et ouvrir un compte bancaire, quel que soit le pays de l'UE dans lequel vous avez choisi d'aller.

## *Besoin de plus d'aide? Deux services directs sont à votre disposition*

### 1. Le service d'orientation pour les citoyens

Si vous souhaitez des conseils plus spécifiques:

- sur l'achat ou la location d'un bien immobilier dans un autre pays de l'UE,
- sur l'immatriculation de votre voiture,
- sur la reconnaissance de vos qualifications professionnelles,
- sur la fiscalité,
- sur le transfert de vos droits à pension dans un autre pays de résidence,

cliquez sur le lien du service d'orientation pour les citoyens. Ce service vous fournira gratuitement des informations et des conseils personnalisés sur vos droits et vous dirigera vers l'organisme ou le service le mieux à même de résoudre votre problème. Des experts répondront à votre demande, dans votre langue, dans un délai de trois jours ouvrables.

## 2. Les centres européens des consommateurs

Si vous souhaitez des informations sur vos droits en tant que consommateur, si vous avez besoin d'aide pour résoudre un problème en matière de protection des consommateurs ou si vous voulez obtenir des informations précises:

- sur les achats en ligne,
- sur les vacances à forfait,
- sur la multipropriété,
- sur les services bancaires transfrontaliers,
- sur la sûreté des aliments,

*Elle recevra des soins pour tout problème médical qui pourrait survenir lors de sa période de formation à l'étranger.*

cliquez sur le lien des centres européens des consommateurs. Ces centres ont été (ou sont) mis en place dans tous les États membres de l'UE ainsi que dans les pays qui devraient adhérer à l'Union dans les années à venir. Votre centre local peut vous fournir les informations dont vous avez besoin ainsi qu'une aide spécifique en cas de litiges transfrontaliers.

### *Si vous avez encore des problèmes, confiez-les à Solvit*

Si vous vous estimez privé de certains droits du fait d'une mauvaise application du droit communautaire, vous pouvez vous adresser à un centre Solvit, que ce soit dans votre pays d'origine ou dans le pays dans lequel vous résidez ou travaillez.

Solvit a été créé afin de résoudre les problèmes aussi efficacement que possible, sans recourir à une action en justice. Ce système gratuit repose sur un réseau de centres gérés par les pouvoirs publics de chaque État membre de l'UE. Vous pouvez les trouver en ligne en cliquant sur le lien Solvit du portail «Votre Europe».

Quels que soient vos besoins, en tant que consommateur ou simple citoyen de l'UE, les services publics de l'UE sont là pour vous aider.



# De nouveaux horizons pour étudier et se former

Aller dans un autre État membre de l'UE pour suivre des cours ou une formation professionnelle ne doit pas être un obstacle. Bien au contraire: cela peut être une formidable occasion personnelle. L'UE encourage la mobilité dans l'enseignement. Des centaines de milliers d'étudiants, de jeunes travailleurs et d'enseignants ont déjà découvert les bienfaits d'un long séjour à l'étranger, grâce à certains des programmes de l'UE les plus connus.

Il est indispensable de pouvoir se décider en toute connaissance de cause. Vous souhaitez étudier l'architecture en Italie? Vous devez alors vous renseigner sur les différentes options et sur les cours disponibles. Vous devez emménager en Suède avec votre famille? Vous avez alors besoin d'informations sur le système éducatif pour choisir une école pour vos enfants.

Vous trouverez les réponses à ce type de questions via le nouveau portail internet Ploteus ([www.ploteus.net](http://www.ploteus.net)). Mis en place par l'Union européenne, ce portail renvoie à des sources d'information détaillées sur l'éducation et la formation dans 30 pays européens.

## *En savoir plus avec Ploteus*

En grec ancien, *ploteus* signifie «navigateur». Au XXI<sup>e</sup> siècle, Ploteus signifie aussi «Portal on Learning Opportunities Throughout the European Space» (possibilités d'éducation et de formation dans l'ensemble de l'espace européen). En allant sur le site [www.ploteus.net](http://www.ploteus.net), vous trouverez une série de liens, classés en cinq

sections: «Opportunités d'étude», «Systèmes d'éducation», «Échanges», «Contact» et «Aller dans un pays», chacune mettant l'accent sur différentes catégories d'informations.

L'élément central de Ploteus est la section consacrée aux **opportunités d'étude**, qui rassemble près de 4 000 liens vers des bases de données nationales ou régionales et des sites web d'établissements d'enseignement ou de formation dans 30 pays européens. Les informations peuvent être sélectionnées en fonction de la situation géographique, de la langue de travail, du sujet ou du niveau d'enseignement. La recherche est donc simple et adaptée aux besoins de chacun.

Pour en savoir plus sur la structure d'un système éducatif ou sur les qualifications, les bourses et les droits d'inscription, cliquez sur la section **«Systèmes d'éducation»**. Elle contient des descriptions claires et précises des systèmes nationaux d'éducation dans onze langues, de même que des liens vers d'autres informations et sites web utiles.

La section **«Échanges»** contient, pour sa part, des informations sur tous les types de programmes d'échanges à tous les niveaux — de l'apprentissage en entreprise au service volontaire européen, en passant par des programmes d'échanges spécifiques en matière d'éducation tels que Leonardo da Vinci et Erasmus.

Vous trouverez plus d'informations et d'orientations professionnelles dans la section **«Contact»**, qui précise les coordonnées des centres nationaux

### *Jeunesse: à la découverte de l'Europe*

Tu as entre 15 et 25 ans? Tu voudrais découvrir d'autres pays et apprendre à les connaître? Consulte le **programme «Jeunesse»** sur le site **europa.eu.int/comm/youth/program/index\_en.html**. Il offre aux jeunes de 30 pays européens — et bien d'autres encore — de multiples possibilités pour participer à des échanges de groupe, des projets locaux, etc. Il peut t'aider également à développer tes propres idées de projets.

Tu aimerais consacrer une année sabbatique à faire du bénévolat à l'étranger? Contacte le service volontaire européen, qui fait partie du programme «Jeunesse» de l'UE.

Le programme «Jeunesse» a pour objectif premier l'«intégration». Il vise plus particulièrement à aider des jeunes qui, sans cela, n'auraient pas la chance d'aller à l'étranger en raison de difficultés liées à leur situation familiale ou à leur pays d'origine.

Consulte également notre nouveau **portail «Jeunesse» (europa.eu.int/youth)**, en ligne en 2004. Il te permet d'accéder à des informations sur un large éventail de thèmes, de la protection de l'environnement à la lutte contre le racisme, de discuter à tout moment avec des jeunes de tous les pays et de débattre avec tout un chacun, y compris des hommes politiques. C'est aux jeunes qu'appartient l'avenir de l'Europe, et les dirigeants de l'UE sont très désireux de faire participer la nouvelle génération à la construction de l'Europe de demain. Explorer l'Europe, découvrir ses peuples et leurs cultures, se faire des amis, s'amuser et discuter de l'avenir est sans nul doute la meilleure entrée en matière.

*Les jeunes d'aujourd'hui  
construiront l'Europe  
de demain.*



d'orientation dans 30 pays. Pour en savoir plus sur les aspects pratiques de la vie et de la formation à l'étranger, cliquez sur la section «**Aller dans un pays**». Elle contient des conseils utiles sur des questions pratiques telles que le logement, le coût de la vie, la fiscalité et la sécurité sociale.

### *Si tu es étudiant*

Grâce au programme Socrates/Erasmus, des milliers de jeunes découvrent chaque année les joies et les bienfaits des échanges universitaires dans l'UE. Tu voudrais étudier à l'étranger, te faire de nouveaux amis, découvrir une autre culture et apprendre une nouvelle langue... en même temps?

C'est possible si tu étudies dans l'un des établissements d'enseignement supérieur des 31 pays qui participent au programme, à savoir:

- les 15 États membres de l'Union européenne: Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni;
- les 10 nouveaux États membres de l'UE en 2004: Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République tchèque, Slovaquie et Slovénie;
- les 3 pays candidats: Bulgarie, Roumanie et Turquie;

- les 3 pays de l'EEE/AELE: Islande, Liechtenstein et Norvège.

Les programmes Socrates/Erasmus te permettent:

- d'étudier dans un établissement partenaire en Europe pendant trois à douze mois;
- d'obtenir la reconnaissance totale de ta période d'études dans le cadre de ton diplôme;
- de bénéficier d'une bourse de l'UE pour couvrir tes dépenses supplémentaires.

Parallèlement, tu peux améliorer tes compétences linguistiques en participant à l'un des cours intensifs de préparation linguistique proposés par les universités d'accueil. L'université ne te demandera pas de droits d'inscription spécifiques et t'aidera à trouver un logement.

Pour en savoir plus, consultez le site ([http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/students\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/students_fr.html)). Tu peux également te rendre au bureau des relations internationales de ton université ou consulter son site internet. Attention: le nombre de places pour participer à Erasmus est limité.

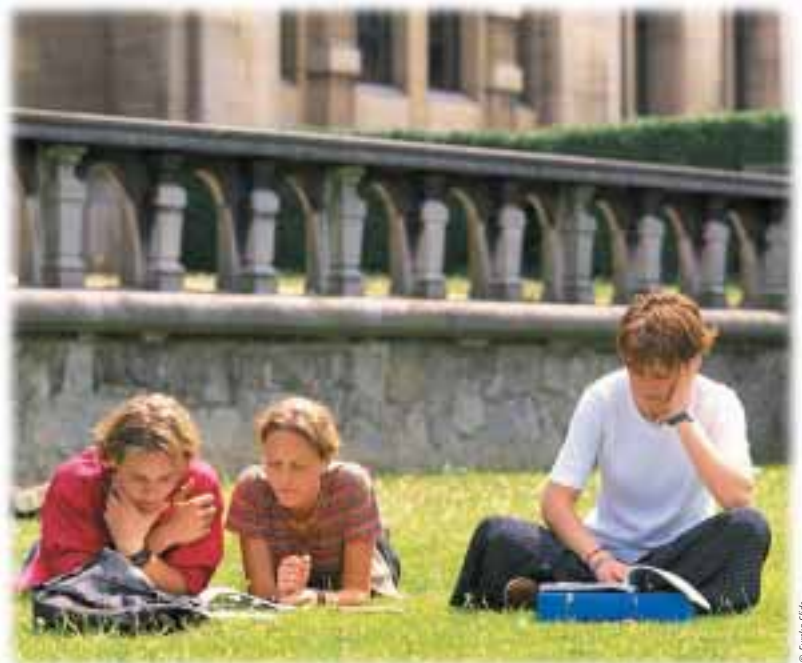
***Le système ECTS  
(système européen  
de transfert d'unités  
de cours capitalisables)***

Le système ECTS ([http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/ects\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/ects_fr.html)) a été créé afin de faire en sorte que ta période d'études à l'étranger soit offi-

ciellement reconnue. Ce système, qui a été lancé par la Commission européenne il y a plus de dix ans, ne cesse de s'étendre, même en dehors de l'Europe.

La Commission, le Conseil de l'Europe et l'Unesco ont en outre conjointement développé un «supplément au diplôme», qui contient à la fois les résultats du diplômé et une description du système d'enseignement supérieur de son pays. Ce supplément commence à se généraliser en Europe. Pour plus d'informations, visitez le site ([http://europa.eu.int/comm/education/policies/rec\\_qual/recognition/diploma\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/policies/rec_qual/recognition/diploma_fr.html)).

*Étudier à l'étranger  
n'est pas seulement  
une formidable expérience:  
c'est aussi un point très  
positif sur votre CV.*



© Europa Sifid

### *«Erasmus a marqué un tournant dans ma vie»*

Nathalie Vandelle, étudiante en sciences politiques à Rennes (France), a décidé de passer son année Erasmus à l'université d'Édimbourg.

«Étudier une année en Écosse grâce à Erasmus m'a permis d'améliorer mon anglais et de rencontrer un tas de gens, aussi bien des Écossais que des personnes originaires de toute l'Europe. J'ai même pris des cours d'histoire écossaise pour pouvoir mieux comprendre mon pays d'accueil.»

Pour Nathalie, l'année Erasmus a été bien plus qu'une simple occasion d'améliorer son anglais et d'appréhender une nouvelle culture. «Vivre à l'étranger, loin de ma famille et de mes amis, m'a permis de devenir plus indépendante, plus mûre et plus sûre de moi. J'avais plus de responsabilités en tant qu'adulte, mais j'ai aussi pleinement profité de ma vie d'étudiante, que demander de plus?»

Erasmus a vraiment changé sa vie: après avoir terminé ses études, Nathalie est partie dans un autre pays européen. «Après avoir vécu à l'étranger, je me suis rendu compte à quel point c'était facile et amusant. J'ai donc décidé de chercher du travail dans un autre pays. J'ai constaté que la participation à Erasmus était un atout précieux aux yeux des employeurs. On m'a proposé un poste en Belgique et je vis et travaille désormais à Bruxelles.»



*Nathalie Vandelle.*



© Roy Marsch / Van Roy, Meido

*Une expérience de classe!  
Le programme Comenius s'adresse aussi bien aux élèves qu'aux enseignants.*

### ***Si vous êtes enseignant dans une université ou un autre établissement d'enseignement supérieur***

Le programme Socrates/Erasmus ne s'adresse pas uniquement aux étudiants, mais aussi aux professeurs et au personnel enseignant de l'enseignement supérieur.

Vous souhaitez ajouter une dimension européenne à votre programme universitaire? La «charte universitaire Erasmus» peut vous aider en vous apportant un soutien financier. Votre participation active à Socrates/Erasmus contribuera à rapprocher l'Europe de votre établissement et inversement.

### ***E-learning***

Le portail <http://www.elearningeuropa.info> rassemble des informations sur l'utilisation de l'internet et des technologies multimédia aux fins de l'éducation, de la formation et de l'apprentissage tout au long de la vie en Europe. En visitant le site, vous pourrez trouver des informations, partager vos expériences, diffuser des projets et échanger des idées. Un des principaux objectifs du site est d'améliorer la coopération dans ce domaine entre tous les acteurs européens, n'hésitez donc pas à le consulter.

Le programme pour enseignants comprend:

- le développement de programmes d'étude avec des établissements partenaires européens;
- des périodes d'enseignement à l'étranger (de une à huit semaines) dans l'un des établissements partenaires;
- la création d'un «réseau thématique» ou l'adhésion à un tel réseau.

Le site web officiel du programme destiné aux enseignants figure à l'adresse suivante: [http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/teacher\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/erasmus/teacher_fr.html).

## *Si vous souhaitez suivre une formation professionnelle à l'étranger*

Suivre une formation ou un apprentissage à l'étranger est une expérience très enrichissante. Vous pouvez améliorer vos perspectives d'emploi, élargir vos horizons, voir les choses sous un jour différent, améliorer votre capacité d'adaptation et gagner en confiance, mais aussi vous amuser! De plus, les qualifications que vous acquerez seront reconnues dans tous les pays de l'UE.

L'Union européenne gère un programme appelé **Leonardo da Vinci**, qui vise notamment à fournir aux jeunes un accès à la formation et à l'apprentissage, afin d'améliorer leur chance de trouver un emploi et, qui plus est, un emploi plus qualifié. Ce programme vise également à améliorer la formation professionnelle pour les personnes de tous âges en les aidant à acquérir de nouvelles compétences tout au long de leur vie et, partant, à s'adapter à de nouvelles exigences, telles que l'utilisation des nouvelles technologies.

Vous suivez actuellement un **cours initial de formation professionnelle**? Vous êtes un **jeune travailleur** (salarié ou à la recherche d'un emploi) ou un **jeune diplômé**? Vous pouvez alors compléter votre formation à l'étranger dans le cadre du programme Leonardo da Vinci, pour une période de trois semaines à douze mois. Le programme comprend des cours de langue et de civilisation afin de faire en sorte que vous vous sentiez le plus possible «chez vous» durant votre séjour à l'étranger.

### **Vous êtes un étudiant à la recherche d'une expérience professionnelle?**

Grâce au programme Leonardo da Vinci, vous pouvez présenter votre candidature pour un stage en entreprise de trois à douze mois dans l'un des 30 pays participants et obtenir une bourse pour couvrir une partie de vos frais. Certains de ces projets sont organisés par des établissements d'enseignement supérieur, d'autres par des associations professionnelles ou régionales, etc.

### **Vous êtes formateur, conseiller ou directeur des ressources humaines?**

Vous êtes responsable de la **formation du personnel** dans votre entreprise? Grâce au programme Leonardo da Vinci, vous pouvez participer à des visites d'étude à l'étranger pendant une à six semaines.

Tous les programmes de formation Leonardo da Vinci sont gérés par des organismes présents dans chaque État membre de l'UE et coordonnés par une agence nationale. Si vous êtes intéressé, contactez votre agence nationale. La liste complète des

*Vous pouvez suivre un apprentissage dans un autre pays grâce au programme Leonardo da Vinci.*



## *Vous aussi, vous pouvez être polyglotte!*

L'Europe sera toujours multilingue. Apprendre de nouvelles langues ouvre de nombreuses perspectives: les particuliers peuvent ainsi espérer une carrière plus intéressante, avoir la possibilité de vivre, d'étudier ou de travailler à l'étranger et même de profiter davantage de leurs vacances. Quant aux entreprises qui disposent d'un personnel multilingue, elles peuvent accéder aux marchés européens et internationaux.

Promouvoir l'**apprentissage des langues** tout au long de la vie et améliorer la qualité de l'**enseignement des langues** sont des objectifs clés de l'Union européenne, qui a mis en place de nombreux programmes destinés, par exemple:

- à faire en sorte que des établissements scolaires de différents pays collaborent à des projets;
- à aider les professeurs de langues étrangères à suivre des stages à l'étranger;
- à offrir des postes d'assistants linguistiques;
- à promouvoir les compétences linguistiques sur le lieu de travail et dans le cadre de la formation.

Selon un sondage réalisé dans toute l'Europe en 2001 (sondage spécial Eurobaromètre 54), quelque 53 % des citoyens de l'UE parlent au moins une langue étrangère. Dans certains pays, ce chiffre peut atteindre 98 %.

L'anglais est de loin la langue étrangère la plus courante. L'allemand et le français sont parlés par un nombre presque équivalent de personnes, l'allemand plus comme langue maternelle et le français comme langue étrangère. Les personnes appartenant aux trois plus grandes communautés linguistiques ont généralement moins confiance dans leurs compétences linguistiques que les autres.

Pour en savoir plus sur les programmes d'apprentissage des langues et les sources de financement communautaires, visitez le site: [http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/policies/lang/languages/index_fr.html).

agences figure sur le site web officiel du programme ([http://europa.eu.int/comm/education/programmes/leonardo/leonardo\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/leonardo/leonardo_fr.html)).

### *Si vous êtes instituteur ou professeur*

Le programme **Comenius** de l'Union européenne (qui relève lui aussi du programme Socrates) est axé sur la coopération à l'échelle de l'UE entre les établissements de l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire et s'adresse à tous les membres de la communauté éducative – les élèves,

les enseignants, le reste du personnel éducatif, mais aussi les collectivités locales, les associations de parents d'élèves et les organisations non gouvernementales. Il soutient les partenariats et les échanges entre établissements scolaires, les projets de formation du personnel enseignant et la mise en place de réseaux d'éducation scolaire.

De plus amples informations sont disponibles sur le site ([http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/comenius/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/comenius/index_fr.html)).

## *Personne n'est oublié*

Quels que soient votre statut et votre niveau d'étude ou de formation, des programmes communautaires existent pour vous aider à promouvoir et à participer à des formations partout en Europe. La plupart des États membres

disposent de bureaux nationaux d'information qui peuvent vous aider à trouver le programme le mieux adapté à vos besoins. Vous pourrez également trouver informations et conseils auprès des points d'information locaux.

## *L'apprentissage tout au long de la vie*

L'Europe fait partie intégrante de l'économie mondiale et doit rivaliser avec d'autres sociétés développées où connaissances et compétences sont la clé de la prospérité.

Les connaissances et les compétences deviennent obsolètes très rapidement. C'est pourquoi, dans le cadre de ses efforts en vue d'une modernité et d'une compétitivité accrues, l'Union européenne encourage les citoyens de tous âges à suivre des cours et des formations pour mettre à jour leurs compétences. Elle les encourage également à tirer parti des connaissances qu'ils ont acquises dans tous les cadres et non seulement dans celui de l'éducation formelle.

Dans l'absolu, chacun devrait continuer à apprendre tout au long de sa vie, dans un souci d'épanouissement personnel et de perspectives d'emploi. Pour l'heure, moins de 10 % des Européens en âge de travailler entreprennent une formation, ce qui est largement insuffisant.

Les programmes européens d'éducation et de formation Socrates, Leonardo et «Jeunesse» sont des éléments moteurs pour faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité. Si vous souhaitez actualiser vos compétences, consultez le programme **Grundtvig d'éducation des adultes**, qui est destiné à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie pour les personnes de tous âges.

Pour plus d'informations, consultez le site ([europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/grundtvig/home\\_en.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/socrates/grundtvig/home_en.html)).



*Il n'est jamais trop tard  
pour apprendre.*

## *Huit bonnes raisons d'aller étudier dans un autre pays européen*

1. Rencontrer des personnes de nationalités différentes et nouer de nouvelles amitiés.
2. Améliorer ses possibilités d'emploi. Différenciez votre CV en suivant des cours ou des formations dans un autre pays. L'expérience d'un séjour à l'étranger peut être un atout précieux aux yeux d'un employeur potentiel.
3. Élargir ses horizons. En vous immergeant dans une culture étrangère, vous pourrez avoir une vision nouvelle des choses et améliorer votre capacité d'adaptation.
4. Devenir plus sûr de soi. Apprendre à vous débrouiller dans un pays étranger peut vous permettre d'acquérir plus de confiance et de maturité.
5. Améliorer sa connaissance pratique d'une autre langue européenne. Suivre des cours ou une formation à l'étranger peut vous permettre d'améliorer de façon spectaculaire votre capacité à vous exprimer couramment. Si vous ne possédez pas de compétences linguistiques, c'est l'occasion idéale d'acquérir une connaissance pratique satisfaisante d'une autre langue européenne.
6. Faire l'expérience de cultures et de systèmes d'éducation ou de formation différents. Une connaissance plus approfondie d'autres cultures peut vous permettre de travailler ou d'apprendre avec des personnes d'horizons différents avec plus de flexibilité.
7. Grâce aux programmes de l'UE, rien de plus facile que d'étudier à l'étranger et de transférer ses unités de cours sans perte de temps ni de travail.
8. Il n'existe pas d'âge limite. Vous pouvez étudier n'importe quelle matière, n'importe où et n'importe quand, dans tous les pays européens participant au programme Socrates et être assuré de la reconnaissance de vos qualifications dans tous les États membres.

## *Europass — Conserver la mémoire de votre expérience à l'étranger*

Si vous suivez un apprentissage en alternance, à quelque niveau que ce soit, avec une période à l'étranger, vous pouvez le consigner sur un «**Europass-Formation**». Les établissements intervenant dans votre formation y décriront (dans trois langues au maximum) ce que vous avez réalisé. Le document «Europass-Formation» n'est pas un diplôme, mais fournit un relevé objectif de votre expérience et vous permet d'expliquer plus facilement votre parcours à des employeurs potentiels.

Si vous souhaitez un «Europass-Formation», demandez à votre établissement scolaire ou à votre entreprise d'en obtenir un pour vous auprès du point de contact de votre pays. De plus amples informations figurent sur le site ([http://europa.eu.int/comm/education/programmes/europass/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/education/programmes/europass/index_fr.html)).

# Trouver un emploi: des débouchés à l'échelle du continent

La liberté de circuler en Europe vaut également pour les travailleurs. Quelles que soient votre expérience et vos qualifications, des emplois vous attendent dans toute l'Union européenne, à condition d'avoir une maîtrise suffisante de la langue du pays en question.

Grâce à l'évolution du droit communautaire, les qualifications acquises dans un État membre sont désormais reconnues dans les autres États membres et les travailleurs bénéficient d'une protection sociale et de droits sociaux sur tout le territoire de l'UE. Aucune embûche ne vous guette si vous décidez de changer de poste et de pays.

Un emploi à l'étranger est une occasion unique. Cette expérience peut vous permettre d'enrichir tant votre carrière que votre vie personnelle. Vivre et travailler dans une autre culture et une autre langue est intéressant, riche d'enseignements et apporte beaucoup de choses.

## ***EURES: un service pour les demandeurs d'emploi mobiles***

La meilleure façon de trouver un emploi dans un autre pays européen est sans doute de visiter le portail de l'Union européenne consacré à la mobilité des travailleurs (<http://www.europa.eu.int/eures>). Au cours des deux dernières années, un million de citoyens européens ont fait appel à ce service pour trouver un emploi en Europe.

EURES (EUROpean Employment Services ou services de l'emploi européen) est un réseau qui rassemble la Commission européenne, les services publics de l'emploi en Europe ainsi que d'autres organismes tels que des syndicats, des organisations patronales et des collectivités locales et régionales. EURES vise à informer, à conseiller et à aider les candidats à la mobilité internationale, ainsi qu'à assister les employeurs désireux d'élargir leur champ de recrutement au-delà de leur territoire national.

*En tant que vétérinaire,  
ses qualifications  
sont reconnues  
dans tous  
les États membres de l'UE.*



© Eurofile Sifid

Il existe plus de 500 conseillers EURES présents dans les États membres et dans d'autres pays. Ces conseillers disposent d'une base de données contenant des informations sur les conditions de vie et de travail dans chacun des pays, les marchés du travail, le logement, l'enseignement, le coût de la vie, la santé, la législation sociale, la fiscalité, les possibilités de formation, l'équivalence des qualifications, etc.

Pour les débouchés à l'étranger dans le domaine de la **recherche**, voir le cinquième chapitre de la présente brochure.

### *Éliminer les obstacles dans les régions transfrontalières*

EURES a un rôle particulièrement important à jouer dans les régions transfrontalières. Les personnes qui résident dans un pays et travaillent dans un autre doivent faire face à des pratiques nationales et à des régimes juridiques différents. Elles peuvent rencontrer au quotidien des obstacles à la mobilité d'ordre administratif, juridique ou fiscal. Les conseillers EURES transfrontaliers contribuent à trouver des solutions pratiques à ces problèmes et adaptent leurs services aux besoins des clients régionaux.

### *Bases de données d'offres d'emploi et de CV*

Afin de rapprocher les offres des demandes d'emploi, EURES a mis en place **une base de données**, qui contient une sélection de postes vacants dans toute l'Europe. Elle est consultable par tous sur le site internet d'EURES. Elle permet aux employeurs de diffuser leurs offres

d'emploi jusque dans 17 pays. Parallèlement, elle permet aux demandeurs d'emploi de chercher un travail dans chacun de ces pays.

En plus de cette base de données d'offres d'emploi, il existe une **base de données «CV-Search»**. Les demandeurs d'emploi peuvent l'utiliser pour mettre leur CV à la disposition d'un large éventail d'employeurs qui peuvent ensuite prendre directement contact avec les candidats qualifiés. EURES offre en outre aux petites et moyennes entreprises à la recherche de savoir-faire précis un service personnalisé leur permettant d'exploiter au mieux les ressources disponibles sur le marché du travail européen. EURES a également assisté de grandes entreprises dans leur campagne de recrutement.

### *Rédiger votre curriculum vitae*

Vous devez rédiger un curriculum vitae clair, bien structuré et axé sur le poste spécifique que vous visez. Vous devez également le faire traduire dans la langue du pays d'accueil, avec vos qualifications. Vous pouvez à cette fin utiliser le curriculum vitae européen standard figurant dans l'encadré.

### *Travailler en Europe: les possibilités sont infinies!*

Dans tous les États membres de l'UE, des postes vacants attendent des personnes compétentes, qu'elles soient originaires de l'UE ou d'ailleurs. Étudiez les possibilités et élargissez vos horizons.

*Travailler à Copenhague  
aujourd'hui: et demain?  
Les possibilités  
sont infinies...*



### ***Votre CV pour le marché du travail européen***

Que vous soyez à la recherche d'une formation ou d'un emploi, le **curriculum vitae européen** vous permettra de présenter plus clairement vos compétences et vos qualifications. Le CV européen donne un aperçu exhaustif et normalisé de votre niveau d'études et de votre expérience professionnelle.

Le CV européen renseigne:

- sur les connaissances linguistiques;
- sur l'expérience professionnelle;
- sur les études et la formation;
- sur les qualifications et compétences supplémentaires acquises en dehors des programmes de formation formelle.

Le modèle de CV, qui est disponible en treize langues, peut être téléchargé à partir du site (<http://www.cedefop.eu.int/transparency/cv.asp>).

Le «supplément au certificat» fournit une description détaillée des qualifications et des compétences acquises dans le cadre de la formation professionnelle. Un centre d'information (appelé «point de référence national»), présent dans chaque État membre de l'UE ainsi qu'en Islande, au Liechtenstein et en Norvège, vous fournira des informations sur le système d'éducation et de formation professionnelle ainsi que des suppléments au certificat dans la langue de votre choix.

# La recherche: pensez européen

L'Europe possède une longue tradition d'excellence scientifique et d'innovation technologique et fait toujours partie des leaders mondiaux dans ce domaine. Toutefois, afin de maintenir ou de renforcer son avance, elle doit investir massivement dans la recherche et miser sur ses meilleurs éléments. L'Europe s'emploie donc à abattre les murs qui séparent les communautés scientifiques des États membres en vue de créer un «Espace unique de la recherche» dans lequel les chercheurs pourront circuler librement et coopérer étroitement.

## *Programme-cadre*

Le sixième programme-cadre de recherche de l'UE (2003-2006) vise à coordonner la recherche sur l'ensemble du territoire de l'UE.

Pour en savoir plus sur le programme, visitez le site: [http://europa.eu.int/comm/research/fp6/index\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/research/fp6/index_fr.html).

Pour plus d'informations sur la recherche dans l'UE, consultez le site: [europa.eu.int/comm/research](http://europa.eu.int/comm/research).

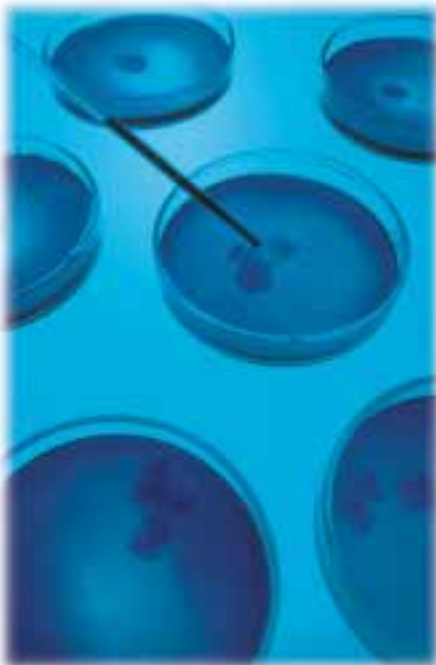
De plus amples informations sur les projets et les programmes de recherche figurent sur le site: <http://www.cordis.lu/fr/home.html>.

## *Le portail européen pour la mobilité des chercheurs*

En tant que chercheur, vous souhaitez sans doute tirer parti des nouvelles possibilités offertes en termes de mobilité internationale. Quelles sont les possibilités et les bourses actuellement disponibles?

Quid des exigences en matière de visas, de l'accès à l'emploi, des droits de sécurité sociale, de la fiscalité et des aspects culturels de la vie dans un autre pays?

Pour vous aider à trouver les renseignements dont vous avez besoin, la Commission européenne a mis en place un **portail européen pour la mobilité des chercheurs**. En ligne depuis juin 2003 à l'adresse [http://europa.eu.int/eracareers/index\\_en.cfm](http://europa.eu.int/eracareers/index_en.cfm), il porte sur tous les États membres de l'UE, tant actuels que futurs.



*Le partage  
des connaissances  
scientifiques est essentiel  
au progrès  
et à la croissance.*

Ce portail contient:

- des informations générales sur les bourses de recherche;
- des informations sur des offres d'emploi et des débouchés, y compris une base de données d'offres d'emploi et de recherche de CV;
- des informations sur les exigences en matière de visas, les dispositions en matière de sécurité sociale et de fiscalité, etc., ainsi que sur les aspects culturels et familiaux de la vie dans un autre pays;
- des informations générales sur la politique de la recherche;
- un forum et d'autres services susceptibles d'intéresser les chercheurs mobiles.

De plus, à compter de l'automne 2003, vous pourrez accéder gratuitement au **service d'aide personnalisée du réseau européen des centres de mobilité**. Ces centres vous fournissent une assistance personnelle en ce qui concerne tous les aspects de votre installation dans un autre pays, y compris des renseignements pratiques sur le logement, les établissements scolaires, les services de garde et les cours de langue.

## *Femmes et sciences*

Le nombre de femmes travaillant dans le domaine de la recherche scientifique reste insuffisant. L'initiative communautaire «Femmes et sciences» tente de corriger ce déséquilibre en promouvant la participation des femmes à la recherche dans toute l'Europe.

Pour plus d'informations, consultez le site: [http://europa.eu.int/comm/research/science-society/women-science/women-science\\_fr.html](http://europa.eu.int/comm/research/science-society/women-science/women-science_fr.html).

## *L'avenir est entre vos mains*

La recherche est la clé de l'avenir de l'Europe. En tant que chercheur, cette clé est entre vos mains. Votre talent, vos connaissances et votre mobilité sont autant de facteurs essentiels pour ouvrir les portes, y compris celles de votre propre avenir.



*Recherche chercheuses.*

# Saisissez votre chance!

L'UE offre désormais des libertés et des possibilités en termes de mobilité que les générations précédentes d'Européens ne pouvaient imaginer. L'époque où la plupart des gens passaient toute leur vie dans le village de leur enfance est révolue. Il n'existe aujourd'hui pas plus de raisons de rester dans son pays d'origine que dans sa ville natale.

Vous pouvez vous installer partout en Europe, à tout âge et pour de multiples raisons: bénévolat, études, formation, travail et même retraite. Pourquoi ne pas envisager de passer votre retraite dans un autre pays?

Près de la mer, peut-être, ou dans une région où vous pourrez vous adonner à votre passion pour la randonnée ou l'observation de la nature. Un endroit où vos petits-enfants rêveraient de passer leurs vacances... L'UE a beaucoup fait pour simplifier cette démarche.

Les Européens ne changeront peut-être jamais aussi facilement d'État que les Américains. Toutefois, cette démarche est de plus en plus aisée et peut s'avérer très enrichissante.

L'Europe vous ouvre de nombreuses portes: profitez-en. Saisissez votre chance!

*Vous pouvez vous installer partout en Europe, à tout âge.*



Commission européenne

## **L'Europe est à vous**

**Vivre, se former et travailler dans le pays de son choix**

Série *L'Europe en mouvement*

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2003 — 22 p. — 16,2 x 22,9 cm

ISBN 92-894-5951-4

L'Union européenne ne se résume pas au libre-échange, à l'ouverture des frontières et à une monnaie unique. Elle accorde également à chaque citoyen de l'UE, quel que soit son âge, le droit de voyager, de vivre, de travailler, d'étudier et de prendre sa retraite dans n'importe quel pays de l'Union. Les possibilités sont infinies.

Cette brochure vous renseigne sur ces droits et ces possibilités. Elle vous renvoie à des sources d'information plus détaillées et vous encourage à réfléchir sérieusement aux avantages, personnels et autres, qu'il y a à vivre, à se former ou à travailler dans un autre pays de l'UE.

## Pour en savoir plus sur l'Union européenne



Des informations dans toutes les langues de l'Union européenne peuvent être obtenues sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu.int>).



Des centaines de centres d'information locaux sont répartis dans toute l'Europe. Vous pouvez trouver l'adresse du centre le plus proche de chez vous en consultant ce site web:  
[http://europa.eu.int/comm/relays/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/relays/index_fr.htm).



**EUROPE DIRECT** est un service qui répond à vos questions sur l'Union européenne que vous pouvez joindre par le numéro gratuit: **00 800 6 7 8 9 10 11** [à partir de pays non-UE par le numéro payant (32-2) 299 96 96] ou par courrier électronique via <http://europa.eu.int/europedirect>.

Pour obtenir des informations et des publications concernant l'Union européenne en langue française, vous pouvez vous adresser à:

### REPRÉSENTATIONS DE LA COMMISSION EUROPÉENNE

**Représentation en France**  
288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Internet: <http://europa.eu.int/france>  
Pour obtenir des publications:  
«Sources d'Europe»  
Centre d'information sur l'Europe  
Le Socle de la Grande-Arche  
F-92044 Paris-La Défense Cedex  
Tél. (33) 1 41 25 12 12  
Internet: <http://www.info-europe.fr>

**Représentation à Marseille**  
CMCI  
2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille Cedex 01  
Tél. (33) 491 91 46 00  
Fax (33) 491 90 98 07

**Représentation en Belgique**  
Rue Archimède 73  
B-1000 Bruxelles  
Tél. (32-2) 295 38 44  
Fax (32-2) 295 01 66  
E-mail: [represent-bel@cec.eu.int](mailto:represent-bel@cec.eu.int)  
Internet: <http://europa.eu.int/comm/represent/be/>

**Représentation au Luxembourg**  
Bâtiment Jean Monnet  
Rue Alcide De Gasperi  
L-2920 Luxembourg  
Tél. (352) 4301-34925  
Fax (352) 4301-34433  
E-mail: [BURLUX@cec.eu.int](mailto:BURLUX@cec.eu.int)  
Internet: <http://europa.eu.int/luxembourg>

### BUREAUX DU PARLEMENT EUROPÉEN

**Bureau pour la France**  
288, boulevard Saint-Germain  
F-75007 Paris  
Tél. (33) 1 40 63 40 00  
Fax (33) 1 45 51 52 53  
Minitel: 3615-3616 EUROPE  
E-mail: [EPParis@europarl.eu.int](mailto:EPParis@europarl.eu.int)  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/paris>

**Antenne de Strasbourg**  
1, avenue du Président-Robert-Schuman  
BP 1024 F  
F-67070 Strasbourg Cedex  
Tél. (33) 388 17 40 01  
Fax (33) 388 17 51 84  
E-mail: [epstrasbourg@europarl.eu.int](mailto:epstrasbourg@europarl.eu.int)  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/>

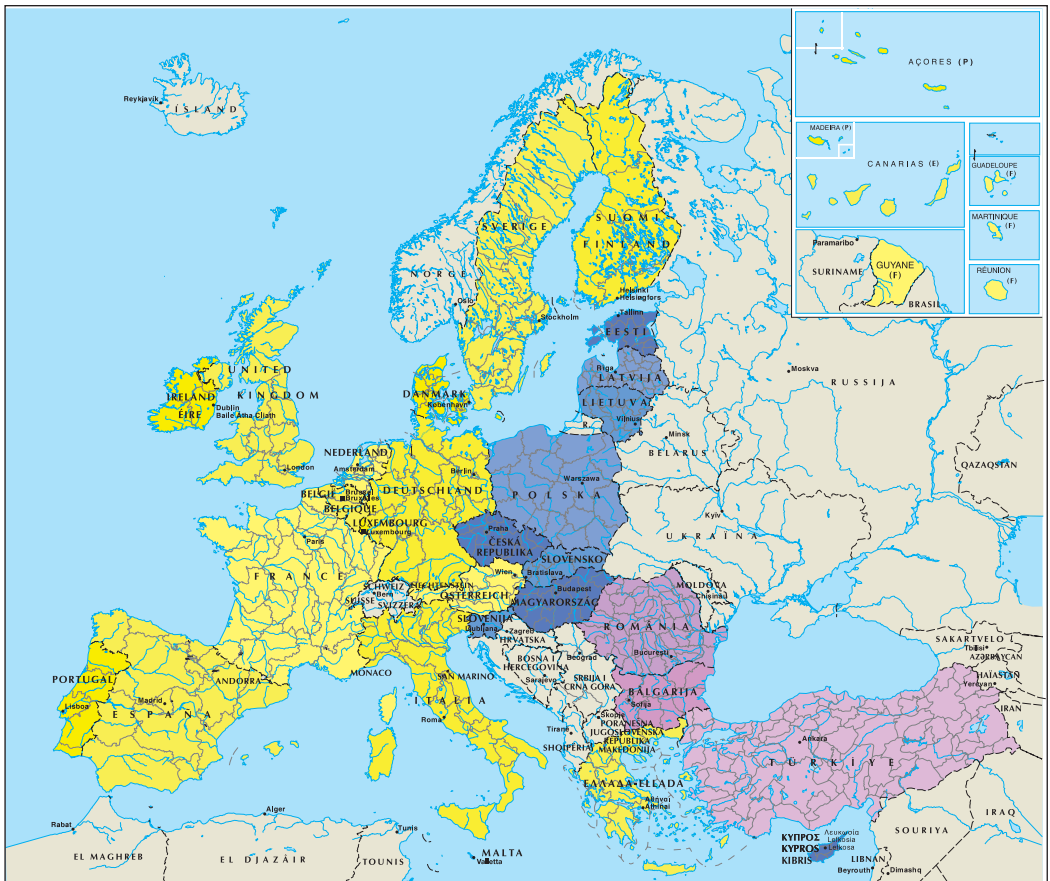
**Antenne de Marseille**  
2, rue Henri-Barbusse  
F-13241 Marseille  
Tél. (33) 491 91 46 00  
Fax (33) 491 90 95 03  
E-mail: [epmarseille@europarl.eu.int](mailto:epmarseille@europarl.eu.int)  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/marseille>

**Bureau pour la Belgique**  
Rue Wiertz  
B-1047 Bruxelles  
Tél. (32-2) 284 20 05  
Fax (32-2) 230 75 55  
E-mail: [epbrussels@europarl.eu.int](mailto:epbrussels@europarl.eu.int)  
Internet: <http://www.europarl.eu.int/brussels>

**Bureau pour le Luxembourg**  
Bâtiment Robert Schuman  
Place de l'Europe  
L-2929 Luxembourg  
Tél. (352) 4300-22597  
Fax (352) 4300-22457  
E-mail: [EPLuxembourg@europarl.eu.int](mailto:EPLuxembourg@europarl.eu.int)  
Internet: <http://www.europarl.eu.int>

Des représentations ou des bureaux de la Commission européenne et du Parlement européen existent dans tous les États membres de l'Union européenne. Des délégations de la Commission européenne existent dans d'autres pays du monde.

# L'Union européenne



- États membres de l'Union européenne
- Nouveaux États membres prévus pour 2004
- Pays candidats

FR



L'Union européenne ne se résume pas au libre-échange, à l'ouverture des frontières et à une monnaie unique. Elle accorde également à chaque citoyen de l'UE, quel que soit son âge, le droit de voyager, de vivre, de travailler, d'étudier et de prendre sa retraite dans n'importe quel pays de l'Union.

Les possibilités sont infinies.

Cette brochure vous renseigne sur ces droits et ces possibilités. Elle vous renvoie à des sources d'information plus détaillées et vous encourage à réfléchir sérieusement aux avantages, personnels et autres, qu'il y a à vivre, à se former ou à travailler dans un autre pays de l'UE.



Office des publications

*Publications.eu.int*

ISBN 92-894-5951-4



9 789289 459518 >